



Critères nationaux de sélection pour le
Championnat d'Europe Cadets 2019
(date et lieu à déterminer)

Ce tournoi est accessible aux compétiteurs¹ cadets qui combattent dans une des catégories suivantes :

- Fille : -29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
- Garçons : -33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg

1. Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilités sont :

Afin d'être sélectionnable pour le CEC 2019, le taekwondoïste doit être :

- de nationalité belge,
- en possession d'une licence GAL 2019
- 1^{er} keup (rouge barrette noire) au minimum.
- nés en 2005, 2006 ou 2007

2. Les critères nationaux

Afin d'être sélectionnable pour participer au CEC 2019, le taekwondoïste belge doit satisfaire au minimum à la condition suivante :

- Avoir remporté au moins **une médaille d'argent et une médaille de bronze** dans une même catégorie de poids cadet lors des tournois de sélection suivants :
 - Open des Pays-Bas G1 (9-10/03/2019),
 - Open de Belgique G2 (16-17/03/2019),
 - Open d'Allemagne G1 (30-31/03/2019),
 - Open de Sofia G1 (20-21/04/2019).

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Le taekwondoïste sera sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.
- L'organisme des cadets est en croissance. Si un taekwondoïste sélectionné n'arrivait plus à tenir son poids afin de rester dans la catégorie où il s'est sélectionné, après analyse des chances de succès, à la demande de sa direction technique, ce taekwondoïste pourrait monter de catégorie à condition qu'il n'y ait personne dans la catégorie supérieure.

3. En cas d'égalité

Si plusieurs taekwondoïstes ont réalisé les mêmes critères de sélection, dans la même catégorie de poids, pour une participation au CEC 2019, ceux-ci seront départagés de la manière suivante :

¹ * Dans le présent document, le masculin a été employé à titre épicène.



- le compétiteur qui aura le plus grand nombre de points accumulés sur les 3 meilleurs tournois de sélection en catégorie cadet sera sélectionné (voir liste ci-dessus). Le calcul du total des points se fait selon le système de points attribués aux opens G1 chez les seniors (Tableau 1) :

<u>Place</u>	<u>Points</u>
1 ^{er}	10
2 ^{ème}	6
3 ^{ème}	3,60
5 ^{ème}	2,16
9 ^{ème}	1,51
17 ^{ème}	1,06
33 ^{ème}	0.74

Tableau 1 : Points attribués par la WT en fonction du niveau atteint dans l'open de niveau G1 et G2

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Les trois meilleurs résultats doivent avoir été obtenus dans une même catégorie de poids WT. Des résultats obtenus dans des catégories de poids WT différentes ne peuvent être comptabilisés ensemble.
- La commission nationale, sur base de l'analyse du dossier orienté sur les chances de succès, pourra proposer au taekwondoïste non sélectionné (qui a rempli les critères de sélection) de combattre dans la catégorie supérieure à condition que cette catégorie soit libre.

En cas de nouvelle égalité :

En cas de nouvelle égalité, la commission nationale de sélection sélectionnera un taekwondoïste sur base d'une analyse multifactorielle des dossiers en tenant compte (liste non exhaustive) :

- du nombre de combats gagnés,
- des adversaires « battus »,
- des adversaires « gagnés »,
- des résultats réalisés dans d'autres catégories de poids,
- de la stabilité du poids,
- de l'âge du taekwondoïste dans la catégorie,
- de l'âge biologique (maturité) du taekwondoïste,
- ...

4. Remarque sur le tournoi de sélection directe 2019 :

La WTE organise plusieurs tournois de sélection directe pour le Championnat d'Europe Cadets 2019 :

- Coupe européenne du Président de la WT 2019 (7-12/02/2019) : les podiumés européens seront automatiquement sélectionnés pour le Championnat d'Europe Cadet 2019 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir ci-dessus).
- President Cup for kids (2-3/02/2019) : le médaillé d'or européen sera automatiquement sélectionné pour le Championnat d'Europe Cadet 2019 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir ci-dessus).



- 2nd Open Multi European Championship World taekwondo (21-24/03/2019) : le médaillé d'or sera automatiquement sélectionné pour le Championnat d'Europe Cadet 2019 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir ci-dessus).

La fédération où est(sont) affilié(s) le(s) taekwondoïste(s) belge(s) sélectionné(s) via ce type de tournoi se réserve le droit d'intervenir financièrement ou pas dans le déplacement.

Si deux taekwondoïstes remplissent les critères de sélection nationaux dans une même catégorie et que l'un d'eux remporte une place de sélection via l'un des trois tournois ci-dessus, les deux taekwondoïstes seront sectionnés.